

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2006 - 10

Date : 30/11/2006	Objet : DOCOB du site « MONTAGNE SAINTE-VICTOIRE – FORET DE PEYROLLES – MONTAGNE DES UBACS – MONTAGNE D'ARTIGUES » (SIC FR9301605 et ZPS FR9310067) – Partie Gestion	Vote : unanimité
----------------------	---	---------------------

Le CSRPN réuni le 30 novembre 2006, a étudié le dossier : Document d'objectifs (partie mesures de gestion) des sites cités en objet ; présenté par le Grand Site Sainte Victoire, opérateur du site.

Remarques formulées par le CSRPN sur le volet gestion :

M. CHEYLAN, rapporteur scientifique, présente ses remarques en soulignant la qualité du travail réalisé, compte tenu de la grande superficie du site (4 massifs distincts) et de sa complexité de gestion (nombreux acteurs et activités économiques, aux intérêts parfois divergents). Il souligne également l'intérêt des données historiques disponibles dans la bibliographie de ce site, permettant de constater une forte évolution de l'avifaune depuis 30 ans.

Autres remarques formulées :

- des semis à but cynégétique sont envisagés. Un contrôle de ces semences mériterait d'être réalisé, afin de ne pas introduire d'espèce végétale envahissante. Toutefois, ce risque semble limité car ces semis concerneront uniquement des espèces cultivées ainsi que quelques espèces messicoles.
- concernant les anciennes parcelles cultivées aujourd'hui à l'abandon, leur entretien après réhabilitation peut se limiter à un simple labour tous les 3 à 5 ans. Cette opération relativement simple est très bénéfique pour la biodiversité.
- sur la carte des 2 espèces végétales DH2, rajouter un point d'interrogation car il s'agit de données historiques, ces 2 espèces n'ayant pas été retrouvées lors des inventaires DOCOB.
- point à vérifier : présence de l'habitat à genêt de Lobel
- la réintroduction de la Sabline de Provence n'est pas à préconiser, compte tenu de la présence d'un habitat favorable et d'une probabilité significative de retour naturel.
- DIREN : un groupe de travail s'est tenu le 23 novembre afin d'examiner le volet « oiseaux » du DOCOB (compte rendu joint au compte rendu du CSRPN plénier). Un certain nombre d'observations ont été transmises à l'opérateur, notamment la nécessité de produire une annexe au DOCOB contenant les fiches habitats / espèces et les listing d'espèces par compartiment biologique. Cette annexe technique devra être jointe au DOCOB soumis à l'approbation du Préfet.

Avis N° 2006-10 : le Conseil, compte tenu des remarques formulées, propose de valider le DOCOB de ces sites sous réserve de leur prise en compte par l'opérateur et de la modification du DOCOB en conséquence. Les membres du conseil mandatent M. BARBERO pour valider le document final avec l'appui de la DDAF 13 pour la vérification des mesures de gestion.

Le président du CSRPN : Pr. Marcel Barbero

Signé